

**COMMUNE DE PEYRAUD**  
**Réunion du conseil municipal du 06/12/2023 à 18h30**

**Présents : MMES ASTIER Claire, BOURGET Valérie, NICOLAS Marie-Hélène, MM BIENNIER André, BUTTARD Patrick, DELIESSCHE Olivier, TEXIER Romain**

**Pouvoir : MINODIER Aurélie à TEXIER Romain et RAPENNE Frédéric à BOURGET Valérie**

Secrétaire de séance : BOURGET Valérie

**ECHANGE DE PARCELLES ENTRE MME PERROT ET LA COMMUNE SUITE  
A L'ALIENATION DU CHEMIN DE LA NOYERA A VERLIEUX**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations : 2021-25 Lancement de procédure d'aliénation, 2022-18 Approbation d'aliénation du chemin rural la Noyera et 2022-30 Echange chemins communaux et terrains du domaine privé Chemin de Noyera.

Afin de permettre à Monsieur le Maire de signer l'acte d'échange avec Madame PERROT Louise-Marie chez le notaire, suite à l'aliénation du chemin de la Noyera, il est nécessaire de définir les différents échanges, comme suit :

1° - Section AB n° 507 : parcelle cédée par la Commune au profit de Mme PERROT Louise -Marie

2° - Section AB n° 503 et 506 : parcelles cédées par Mme PERROT Louise-Marie au profit de la Commune.

Les parcelles échangées étant de même valeur, aucune soulte n'est à verser par l'une ou l'autre partie.

Les frais d'acte notariés seront supportés par Madame PERROT Rose-Marie exclusivement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- APPROUVE l'échange de parcelles comme mentionné ci-dessus
- DEMANDE à Monsieur le Maire de signer l'acte notarial

Vote : 9 pour

**DECISION MODIFICATIVE N°2  
VIREMENT DE CREDIT**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal, que pour le **BUDGET COMMUNAL**, certains crédits prévus à des chapitres du budget de l'exercice 2023 sont insuffisants, et qu'il est nécessaire d'effectuer les virements de crédit suivants :

**BUDGET COMMUNAL :**

<u>Section de fonctionnement</u>	<u>Diminution des crédits</u>	<u>Augmentation des crédits</u>
➤ Compte 60612 Energie, électricité – Chap 011	- 2 795 €	
➤ Compte 6615 Intérêts des comptes courants et dépôt créditeurs – Chap 66		+ 1 900 €

➤ Compte 739223 Fonds de péréquation des ress comm et intercomm - + 895 €  
Chap 014 (atténuation de charges)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- APPROUVE la décision modificative n°2.

Vote : 9 pour

### **Divers**

- L'école organise un spectacle de Noël à la salle d'animation le 22/12. Invitation du CM par les enfants.
- Suite à une réunion entre M. le Maire et la DDT en charge des routes, le rond-point « Os » devant la mairie sur la RD86 va être réparé et pris en charge par le Département 07.
- Référents cimetièrre : Marilou Nicolas et Olivier Deliessche
- Les Vœux à la population auront lieu le 05/01 à 18h30.

Séance levée à 19h20